

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

La Rochelle, le 25 août 2020

### GESTION DE L'EAU - LIMITATION PROVISOIRE DES USAGES DE L'EAU POUR L'IRRIGATION

### Mesures de limitation

Conformément

- aux arrêtés cadre interdépartementaux en vigueur délimitant les zones d'alertes et définissant les mesures de limitation ou de suspension provisoires des usages agricoles de l'eau,
- aux mesures décidées par la Préfète de la Charente, pour le bassin Isle aval,

le préfet de la Charente-Maritime prend les mesures de limitation des usages de l'eau suivantes :

Contact presse Service départemental de la communication interministérielle



# Mesures nouvelles à compter du mercredi 26 août 2020, 08 heures :

OUGC	Bassin	Mesures de restriction
DORDOGNE	L'Isle bassin Aval	Levée d'alerte renforcée été
SAINTONGE	Boutonne Seugne	Levée d'alerte été

# Mesures reconduites:

	Bassins	Mesures de restriction	Date d'entrée en vigueur (08 heures)
	Antenne- Rouzille Seudre Charente aval Bruant	Alerte d'été volume hebdomadaire limité à 7 % du volume restant à consommer au 17 juin (volume estival)	mercredi 19 août 2020
SAINTONGE	Marais Nord de Rochefort	alerte été  volume hebdomadaire limité à 7 % du volume restant à consommer au 17 juin (volume estival) + mesures préventives: Interdiction d'irriguer: - tous les jours de 10 à 19 heures - les nuits de mercredi à	mercredi 12 août 2020
	Marais Sud de Rochefort	jeudi	

Contact presse Service départemental de la communication interministérielle



Liberté Égalité Fraternité

	Bassins	Mesures de restriction	Date d'entrée en vigueur (08 heures)
		et samedi à dimanche (à l'exception des cultures maraîchères et des systèmes d'irrigation en goutte à goutte)	
DORDOGNE	Dronne aval	Alerte été interdiction des prélèvements 2 jours par semaine Détail: Commune de La Barde: lundi, mardi  Commune de Saint-Aigulin: mercredi, jeudi  Commune de Saint-Martin- de-Coux: vendredi, samedi	mercredi 19 août 2020
	Né	CRISE Arrêt total de l'irrigation y compris les cultures dérogatoires	mardi 04 août 2020
COGEST'EAU	Aume Couture	Alerte d'été volume hebdomadaire limité à 7 %  + mesures préventive Interdiction d'irriguer 3j/semaine mercredi, samedi, dimanche	jeudi 30 juillet 2020
ЕРМР	Mignon MP7	Mesure exceptionnelle de coupure  Interdiction totale des prélèvements d'irrigation agricole, sauf mesures dérogatoires	Jeudi 20 août 2020

Contact presse Service départemental de la communication interministérielle



Liberté Égalité Fraternité

Bassins	Mesures de restriction	Date d'entrée en vigueur (08 heures)
Bassin du Curé Sèvre MP 6 Sous bassin Marais Sèvre Niortaise MP 5.3 Sous bassin Marais Nord Aunis MP 5.4 (pour les prélèvements superficiels)	Alerte d' été  Gérée dans le cadre du protocole de gestion de l'Etablissement Public du Marais Poitevin (EPMP)	lundi 03 août 2020



### Gestion quantitative de l'eau Situation des bassins de Charente-Maritime au 26 août 2020

